



ASPC GYM'FORM
Complexe sportif François-Bernard
Avenue Galliéri
49130 Les Ponts de Cé

Cadre réservé à l'association
Attestation de santé ou
certificat médical



FICHE D'INSCRIPTION 2026 - 2027

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ë ... / ë ... / ëë Tél : ë ... / ë ... / / ë ... / ë ...
(mobile de préférence)

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel (caractères lisibles) : _____ @ _____

COTISATION ANNUELLE		Exemple coût annuel Pour 1 cours principal et de 1 à 3 cours sup. (nombre non limité)			
FRAIS FIXES 45€ Comportant Adhésion association : 25ü Licence sportive : 20ü +		Cours principal	Cours supplémentaire(s) + 55€/cours		
			+1	+2	+3
1 ^{ère} activité (principale)	Gymnastique : 70 € Marche Nordique* : 100 €	1 ^{er} cours GYMNASTIQUE 45€+70€ = 115€	170€	225€	280€
2 ^{ème} , 3 ^{ème} activité et plus	55 € par cours supplémentaire	1 ^{er} cours MARCHÉ NORDIQUE* 45€+100€ = 145€	200€	255€	310€

* Marche nordique à 100ü pour 1h30 de cours ü Si plusieurs cours choisis, la marche nordique est obligatoirement en 1^{ère} activité.

Inscrivez ci-dessous vos choix (cours 1, 2, 3, ...) dans les cases qui conviennent

MARCHE NORDIQUE mardi 14h				...	MARCHE NORDIQUE vendredi 9h			...	
GYMNAS- TIQUE	STRETCHING lundi 14h				...	FITBOXING/RENFO.CARDIO. lundi 20h			...
	STEP mercredi 20h				...	FIT ZEN samedi 9h			...
	ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE vendredi 10h45				...	GYM CHAISE vendredi 15h45			...
	GYM DOUCE mardi 11h				...	GYM DOUCE jeudi 14h			...
	RENFORCEMENT MUSCULAIRE	mardi 10h			...	Mardi 20h	...	Jeudi 20h	...
	PILATES	mercredi 9h	...	mercredi 17h MAT1	...	Vendredi 17h15			...
				mercredi 18h MAT2	...	Vendredi 18h15			...

Règlement par :

Chèque bancaire à l'ordre de ASPC GYM'FORM

Chèque ANCV Sport/Vacances

Espèces

Autres (Bon Intermarché)

TOTAL A PAYER :

Le

Signature :

Par mon adhésion je respecte les statuts de l'association et en accepte les principes.

Par mon adhésion j'autorise l'association à utiliser mon image à titre gratuit (photographie ou vidéo faite lors des cours ou d'événements organisés par l'association) ceci uniquement dans le cadre de la promotion de l'association et à des fins strictement non commerciales. Ainsi je renonce à me prévaloir d'un droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'association liée à l'exploitation de mon image.

Aucun remboursement en cours d'année sauf sur présentation d'un certificat médical avec un arrêt de plus de trois mois. Les frais fixes ne sont pas remboursés.

POUR ETRE PRISE EN COMPTE, CETTE FICHE EST A JOINDRE A VOTRE DOSSIER COMPLET